

Procès-verbal du conseil d'école

Jeudi 12 juin 2014

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS

Municipalité : M. Griolet (Maire) – Mme Sanchez (chargée des affaires scolaires)

Représentants des parents titulaires : M. Maillou Julien, Mme Bossuet Corinne,

Représentants des parents suppléants : Mme Gauriveau Delphine, Mme Tortillon Carole, Mme Poitevin Sabrina, Mme Ménadier Virginie,

Enseignants : M. Davoust, Mme Loubes et Mme Tavanae, Mme Robin, Mme Kebbache.

DDEN : Mme Audin-Combeau

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES

Inspecteur de l'Education Nationale : M. Rougier

Enseignants : M. Chataigner, Mlle Vernet

Représentants des parents : M. Karl-Bour Eric, M. Viaud Morgan, M. Ménard Yann, M. Souppart Jérémy.

Désignation de deux secrétaires de séance : M. Maillou (pour les parents) et Mme Loubes (pour les enseignants).

1. Après adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 11 février 2014, la séance suit l'ordre du jour.

2. Rapport d'information sur l'absentéisme scolaire

Pour cette année scolaire, le pourcentage d'absence dans l'école est de 5.6% (2012/2013 : 6.9% - 2011/2012 : 5.4%)

Dans les 3 classes d'élémentaire, le pourcentage d'absence est de 2.74% (2012/2013 : 4.53% - 2011/2012 : 3%). Le taux d'absence est plus important en maternelle : 9.9% (2012/2013 : 10.525% - 2011/2012 : 6,8%). Cette année, les absences furent moins importantes. Les absences sont toujours justifiées mais parfois seulement à l'oral ou au téléphone. Il est important qu'un mot soit écrit dans le cahier de liaison afin de justifier l'absence d'un élève. Le certificat médical n'est pas demandé (sauf dans le cas de certaines maladies contagieuses où le médecin doit accorder le retour en classe).

3. Bilan de cette année scolaire

➤ **Bilan des enseignants sur le nouveau rythme** : il est évident qu'il faudra plusieurs années pour mesurer les effets de ce changement de rythme sur les apprentissages des élèves. Nous constatons, toutefois, une augmentation de la fatigue des enfants.

En élémentaire : les enseignants ont constaté que les apprentissages du matin se déroulaient très bien et le fait d'avoir 5 matinées au lieu de 4, a permis d'avancer davantage dans les programmes de français et de mathématiques. Les enseignants ont aménagé leurs emplois du temps pour que le mercredi matin soit une matinée où l'on travaille différemment : ateliers de lecture, jeux de mathématiques, arts visuels...

En revanche, les enseignants constatent de grosses difficultés de concentration de 14h45 à 16h. Durant cette période, les élèves sont bavards, bruyants et rencontrent de réelles difficultés à travailler. Des ajustements ont donc été faits concernant la « petite » récréation de l'après midi. Au début de l'année, il avait été décidé de travailler en continu de 14h à 15h50 et de sortir 10 minutes en récréation avant la sortie ou avant les APE ou APC. Depuis les dernières vacances, les enseignants ont modifié l'horaire de cette récréation afin de faire une pause entre 2 séances de travail. De plus, il a été décidé de décaler les classes durant cette récréation : CP/CE1 de 14h50 à 15h, CE1/CE2 de 15h à 15h10 et les CM1/CM2 de 15h10 à 15h20. On constate une légère amélioration en fin d'après midi. La récréation du matin reste inchangée : 10h15/10h30. Ces horaires seront maintenus l'année prochaine.

En maternelle : les enseignants constatent beaucoup de fatigue, d'ailleurs un temps de repos est nécessaire pour les élèves de moyenne section avant de reprendre la classe. L'équipe enseignante demande à ce que les élèves de GS MS puissent bénéficier d'un temps de repos de 13h à 13h30 à partir de septembre 2014. Des tapis de sol ou une couverture, pour s'allonger sur le sol, seront demandés aux familles.

Concernant les élèves de petite section, Mme Loubes précise qu'elle a moins de temps pour travailler avec ses élèves de PS.

L'articulation entre le temps scolaire et le temps périscolaire : aucun problème constaté, la communication est très bonne entre les enseignants, le personnel communal et les bénévoles.

Organisation pour la rentrée 2014 : les horaires sont identiques avec les mêmes jours d'APE organisés par la mairie de 16h à 16h45 les lundis et jeudis. Afin de ne pas priver les enfants d'APE, les enseignants ont décidé de changer le jour des APC (activités pédagogiques complémentaires) qui auront lieu **le mardi de 16h à 17h**. Rappel : les APC ne concernent que quelques élèves dont les parents doivent signer une autorisation pour une période (d'une vacance à l'autre).

Intervention de Mme Tortillon : problème des parents qui ont 2 enfants dont un seul irait en APC, il faudra venir à 16h et à 17h.

- **La fête de l'école** aura lieu le vendredi 27 juin de 16h à 18h : des jeux avec des lots à gagner seront proposés aux enfants, à 18h quelques chants seront présentés par 5 groupes mélangés de la MS au CM2 + le spectacle de danse Country préparé en APE. Une soirée conviviale terminera cette fête. Venez nombreux !
- **Danse sur le sable CP/CE1/CE2** :
Les 2 classes ont travaillé sur le thème « il était une fois l'objet » et la représentation a eu lieu le jeudi 22 mai. L'équipe enseignante remercie les parents d'avoir joué le jeu en accompagnant leurs enfants.
- **La liaison CM2/6^{ème}** : Les élèves de CM2 ont découvert le collège de La Tremblade le mardi 20 mai grâce à une rencontre avec les élèves de 6^{ème}. La coopérative scolaire a aussi financé le transport et le repas de midi au « self » afin que les élèves de CM2 se familiarisent avec le fonctionnement du collège.
De plus, la CARA a organisé une sensibilisation au transport en bus et enfin le professeur d'allemand du collège est venu pour sensibiliser les élèves à cette langue.
Des réunions de liaisons ont lieu entre l'école et le collège afin d'harmoniser les pratiques. L'année prochaine, les élèves de 6^{ème} n'auront pas de notes mais des appréciations en niveau d'acquisition comme en élémentaire.
- **Sortie au marais aux oiseaux en maternelle** : la sortie s'est déroulée en 2 temps : visite du parc et animation pédagogique autour des traces d'animaux. Cette sortie a intéressé les enfants, néanmoins les enseignants soulignent le fait que le lieu n'est pas adapté aux groupes scolaires (toilettes, zone de pique-nique).
- **Semaine de la maternelle** : des parents sont venus en classe pour participer aux activités proposées autour de thèmes divers. Ce fut l'occasion de faire découvrir aux familles les apprentissages de maternelle. Toutefois, Mme Loubes a fait part de sa déception compte tenu du nombre de parents présents à la projection du petit film mettant en scène les enfants.
- **Rencontre défi lecture sur le thème du rêve** : les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 participent à cette rencontre le jeudi 26 juin à la salle des fêtes de Chaillevette.
- **Elections et mise en place du conseil d'élèves** : parallèlement aux élections municipales, chaque classe d'élémentaire a élu des délégués (4 par classe), qui représentent la classe lors des conseils d'élèves qui ont lieu toutes les 2 semaines de 13h30 à 13h50.
Ce dispositif sera reconduit l'année prochaine dès septembre.

- **Projet d'école** : un nouveau projet d'école sera rédigé en fin d'année pour la rentrée prochaine et sera présenté lors du premier conseil d'école.
- **Sortie Rochefort** : Jeudi 10 avril, les GS/CP/CE1 se sont rendus à Rochefort pour emprunter le pont transbordeur le matin et visiter le musée des commerces d'autrefois l'après-midi.
- **Sortie à la Cabane de Moins** : Jeudi 22 mai, les élèves de CP/CE1/CE2 sont allés à Breuil Magné pour visiter le pôle nature de la cabane de Moins. La journée s'est composée de 2 parties : une ballade nature + la pêche dans la marais pour étudier les animaux que les élèves ont dessiné.

4. Bilan financier (coopérative scolaire et budget mairie)

Recettes de l'année	Dépenses de l'année
Cotisations des familles données en début d'année : 976.70 €	Sorties scolaires (maternelle et élémentaire) : 2390€
Bénéfice de la vente des photos individuelles : 863€	Renouvellement des livres de la Bibliothèque de l'école : environ 379€
Bénéfice du loto : environ 2600€	Abonnement à des magazines pour la bibliothèque : 294€
Bénéfice de la vente des photos de classe : 336€	Vie de l'école (galette, fête de Noël...) : environ 338€
Bénéfice de la fête de l'école : à venir (<i>il est généralement assez faible car ce n'est pas le but de cette fête !</i>)	Projets des classes (sciences, arts visuels, projets divers...) : environ 385€
	Les panneaux de Basket de la cour élémentaire : 80€
	Adhésion OCCE, assurance collective et frais de fonctionnement de la coopérative scolaire : 275€
Total des recettes de l'année : + 4775 €	Total des dépenses de l'année : - 4 141€
+ Solde au 1^{er} septembre 2013 : + 4364.24€	

- A ce jour, le solde de la coopérative scolaire est de **+ 4 998 €**
- Pourquoi garder autant d'argent ?**
- 2300€ : réserve pour la classe découverte de 2018. (*Dont 1200€ économisés en 2012/2013*)
- 2000€ : réserve pour un projet en 2015 (à confirmer).
- 698€ : fond de roulement de la coopérative scolaire notamment pour l'organisation des lotos.

Ce bilan précis permet de montrer que la cotisation des familles est essentielle pour la coopérative scolaire. En effet, aucune participation financière supplémentaire n'a été demandée aux familles concernant les projets et les sorties proposées aux élèves.

De plus, à chaque fois que nous sollicitons les familles pour diverses manifestations (lotos pour le loto, gâteaux pour la fête de l'école) les bénéfices sont intégralement utilisés pour les élèves.

Lors de ce dernier conseil d'école, nous devons constituer une commission de contrôle des comptes de la coopérative scolaire afin d'effectuer le contrôle du bilan financier que Mme Tavanae remettra en septembre 2014. Mme Ménadier et Mme Bossuet sont volontaires.

- Concernant les crédits alloués par la mairie pour 2013/2014, il reste **252.49€** qui nous permettront de payer les photocopies pour la fin d'année. De plus, nous avons déjà effectué les grosses commandes de fournitures scolaires pour 2014/2015. Notre nouveau budget est déjà bien entamé !

5. Travaux et aménagements

Concernant les relations école/mairie, la transition entre les deux municipalités s'est très bien passée. Les relations entre l'équipe enseignante et la nouvelle municipalité sont de très bonne qualité. Comme chaque année, nous tenions à saluer le travail du personnel communal qui est toujours très disponible pour l'école et en particulier Aurore – Viviane – Marie-José et Nadine. Sans elles, notre école ne pourrait pas fonctionner ainsi.

Des demandes de travaux ou d'aménagement sont formulées pour l'été et/ou les années à venir : L'équipe enseignante se permet de rappeler des demandes qui avaient été formulées précédemment ainsi que de nouvelles :

- Réparation de la VMC de la classe de CP/CE1 (février 2014) – c'est en cours.
- Installation de miroir dans la salle de motricité (février 2014)
- Installation de rideaux dans la classe de CP/CE1 (juin 2012)
- Changement du revêtement des sols de maternelle (juin 2012)
- Installation d'un grand panneau d'affichage pour école et APEL (l'actuel est trop petit et défectueux)
- Changement du grillage (construction d'un mur ou d'un grillage rigide) dans la cour élémentaire.
- Des aménagements (placard) pour ranger dans la classe de CP/CE1

6. Préparation de la rentrée 2014

A ce jour **125 enfants** (92 familles) sont inscrits pour la rentrée, soit 14 de plus qu'à la rentrée dernière :

Prévisions de classes :

(Ces prévisions sont susceptibles d'évoluer en fonction des inscriptions et des départs de dernières minute.)

PS-MS : Mme Michel	27 élèves	15 PS + 12 MS
GS-CP : Mme Loubes	24 élèves	18 GS + 6 CP
CP-CE1 : Mme Kebbache + un autre collègue une journée par semaine	22 élèves	7 CP + 15 CE1
CE2-CM1 : Mme Tavanae et Mme Robin	26 élèves	16 CE2 + 10 CM1
CM1 - CM2 : M. Chataigner	26 élèves	8 CM1 + 18 CM2

La politique de l'école a toujours été de réduire l'effectif dans la classe de CP afin de faciliter cette année charnière de la scolarité. C'est pourquoi, il y aura une classe de GS/CP cette année. En accord avec Mme Michel, Mme Loubes a fait le choix de changer de niveau.

La répartition des élèves de CP se fera en fonction du critère d'âge et de mixité.

Les critères qui seront privilégiés pour la répartition des élèves de CM1 seront la mixité (seulement 3 filles en CM2) et l'harmonie de la classe. C'est pourquoi toutes les filles de CE2 iront dans la classe de M. Chataigner et tous les garçons de CE2 resteront dans la classe de Mme Tavanae.

M. Davoust et Mlle Vernet ne seront pas à l'école l'année prochaine.

D'ici la fin de l'année, les familles recevront une information concernant la rentrée scolaire (fournitures, dossier d'inscription, organisation de la rentrée...). Le jour de la rentrée pour les élèves est le mardi 2 septembre 2014, cette journée se déroulera comme un mardi normal: 8h45-12h/14h-16h avec une garderie jusqu'à 18h30. Les APE et les APC commenceront la semaine du lundi 8 septembre.

7. Questions diverses

- Dossier administratif de rentrée : cette année, l'école et la mairie se sont harmonisées pour ne vous faire remplir qu'un seul document de renseignements et d'inscription pour la rentrée. Afin d'alléger les

démarches de rentrée, ce dossier sera remis en juin afin qu'il soit retourné dès que possible et au plus tard le jour de la rentrée.

- Réunion au SIVOM : lecture d'un courrier adressé aux parents d'élèves élus au conseil d'école de la part du SIVOM de la presqu'île d'Arvert. C'est une invitation pour une réunion bilan après une année de fonctionnement (APE) : le jeudi 19 juin à 18h30 au centre de loisirs d'Arvert.

- Questions des parents d'élèves : le projet d'agrandissement du restaurant scolaire est-il toujours prévu ? si oui, pour quand ?

Projet en cours d'étude, il faut le temps de mener le projet. Ce sera toujours une cantine avec la livraison des repas.

Remarque de parents: les menus sont plus satisfaisants qu'avant.

- Questions des parents d'élèves : les enfants en élémentaire ont-ils le droit d'amener une bouteille d'eau ?

Oui, bien entendu ! Il est essentiel que les enfants s'hydratent régulièrement durant la journée. Ils pourront remplir leurs bouteilles à la récréation.

- Questions des parents d'élèves : Certains parents s'inquiètent du problème de discipline dans la classe de CM1/CM2.

Mme Tavanae précise que c'est une question qui aurait du être transmise avant la réunion du conseil d'école car il est important que nous puissions préparer, en équipe, les réponses. Toutefois, afin de mettre un terme aux rumeurs, il est essentiel de répondre immédiatement.

L'équipe enseignante répond que c'est un groupe d'élèves connu depuis plusieurs années et qu'il comporte un nombre assez important de garçons. Tôt dans l'année, les enseignants ont mis en place des moyens de remédiation afin d'améliorer les relations entre les élèves (intervention de la psychologue et de l'infirmière scolaires). L'année prochaine, un travail de coopération, de respect de l'autre (adulte et enfant) et de « vivre ensemble » sera mis en place dans le cadre du nouveau projet d'école et pour toutes les classes.

Mme Audin-Combeau suggère d'associer les parents à cette démarche de façon plus formelle.

Contrairement à ce qui peut être dit, le problème ne vient pas de M. Chataigner mais de certains éléments de ce groupe classe. Les remplaçants qui se sont succédés dans cette classe rencontrent les mêmes difficultés. Dès la rentrée de septembre, l'équipe enseignante sera particulièrement attentive aux comportements de certains élèves de cette classe.

- M. le Maire tient à exprimer sa confiance en l'équipe enseignante ainsi qu'aux membres de l'association des parents d'élèves. Il précise que la municipalité fera tout son possible pour soutenir les actions entreprises.
- M. le Maire rappelle aux parents qu'il est important que seules les personnes autorisées peuvent récupérer les élèves.
- M. le Maire souhaiterait une participation plus importante des enfants de la commune aux manifestations commémoratives.
- Un don important de livres a été fait à la commune, M. le Maire propose à l'école de sélectionner ce qui semble approprié à la bibliothèque de l'école.
- Les parents d'élèves rappellent qu'il faut emprunter le passage piéton qui se trouve devant l'école pour la sécurité de tous et pour montrer l'exemple.

Présidente du conseil d'école : Mme Tavanae Secrétaire du conseil d'école : Mme Loubes